

## Comité syndical du 24 février 2016

Faisant suite au Comité syndical du 16 février 2016 pour lequel les conditions de quorum n'étaient pas réunies

### DELIBERATION N° 2016-02-024

### Débat d'Orientations Budgétaires 2016

Nombre de membres 85			L'an deux mille seize, le vingt-quatre février à dix heures, l'assemblée délibérante, légalement convoquée par le Président le dix-sept février, s'est réunie exceptionnellement à la salle de la Communauté des Communes du Centre Corse à Corte sous la présidence de Monsieur Xavier POLI, Vice-Président. Madame Antoinette COUDERT a été désignée secrétaire de séance. Le présent Comité fait suite au Comité du seize février pour lequel les conditions de quorum n'ayant pas été réunies, l'assemblée ne pouvait délibérer. Les conditions de quorum ne sont pas requises. L'assemblée peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
85	2	2	

**Titulaires :**

Madame : Antoinette COUDERT.

Monsieur : Xavier POLI.

**Suppléants:**

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :**

**ABSENTS :**

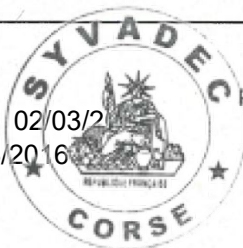
Mesdames : Nicolette ALBERTINI-COLONNA, Joëlle CIAVAGLINI, Jeanne Andrée COLONNA D'ISTRIA, Caroline CORTICCHIATO, Jeannine PINZUTI, Marie-Antoinette SANTONI-BRUNELLI, Marie-Laurence SOTTY, Marie ZUCCARELLI, Linda PIPERI, Françoise VESPERINI, Angèle BRUNINI, Serena BATTISTINI, Gaby BIANCARELLI, Isabelle BENIGNI, Anne LABERTRANDIE et Anne-Marie NATALI.

Messieurs:

Jean-Pierre GIORDANI, Louis CESARI, Achille MARTINETTI, Jean-Marc NICOLAI, Claudy OLMETTA, Pierre-Paul LUCIANI, Jean-Nicolas ANTONIOTTI, Jean Baptiste BIANCUCCI, Pierre-Louis CAU, François DOMINICI, François FAGGIANELLI, Charles FAGGIANELLI, Etienne FERRANDI, Jean-Jacques FERRARA, François FILONI, Yoann HABANI, Xavier LACOMBE, Jean-Marie PASQUALAGGI, Pierre-Jean POGGIALE, Alexandre SARROLA, Stéphane SBRAGGIA, Antoine-Mathieu VINCILEONI, Charles-Noël VOGLIMACCI, Gilles SIMEONI, François TATTI, Jean-Louis MILANI, Pierre-Noël LUIGGI, Jean-Joseph MASSONI, Julien MORGANTI, Michel CASTELLANI, Jean ZUCCARELLI, Dominique ROSSI, Lucien NATALI, Guy ARMANET, Jean-Noël VALERY, Joseph POMPA, Jean-Marc SERRA, Don Georges GIANNI, Jean-François LUCCHINI, Jérôme POLVERINI, Georges MELA, Joseph TAFANI, Pierre GUIDONI, Pancrace GUGLIELMACCI, Jean-Marie SEITE, François-Xavier ACQUAVIVA, Jean PERENEY, Jean PAJANACCI, Pierre MARCELLESI, François GIORGI, Frédéric GRAZIANI, Antoine SINDALI, Ange NICOLINI, Antoine POLI, Yannick CASTELLI, Benoit BRUZI, Ange-Pierre VIVONI, Vincent ORABONA, Paul LIONS, Jean Baptiste GIFFON, Pascal LECCIA, Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Jean ALFONSI, Francescu SANDRI, Jean-Louis MASSIANI, Jean-Claude FONDACCI DE PAOLI et François MOSCONI.

Certifié exécutoire,

après transmission en Préfecture le : 02/03/2016  
et de la publication de l'acte le : 02/03/2016



Pour le Président, par délégué  
Le Directeur Général Adjoint

Vincent ANDREI

Accusé de réception en préfecture  
02B-200009827-20160224-2016-02-024-BF  
Date de télétransmission : 02/03/2016  
Date de réception préfecture : 02/03/2016

**Le Vice-Président expose :**

Le Vice-Président, M. Xavier POLI, a présenté les Orientations Budgétaires du Syndicat pour 2016.

En application de l'article L.2312-1 du code général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a débattu des orientations budgétaires qui présideront à l'élaboration du budget primitif 2016.

Fait et délibéré à Corte, le 24 février 2016,



Pour extrait certifié conforme,  
Le Vice-Président,

Xavier POLI

*La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication*

Accusé de réception en préfecture  
02B-200009827-20160224-2016-02-024-BF  
Date de télétransmission : 02/03/2016  
Date de réception préfecture : 02/03/2016